

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 48 (1919)

**Heft:** 15

**Buchbesprechung:** Bibliographie

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sur ces feuillets pestilentiels dont tant de chrétiens, dont tant de femmes qui se croient très chrétiennes, ne se font pas scrupule de faire leur pâture, parce que le poison y distille goutte à goutte, au lieu de couler à pleins bords comme dans les autres romans. »

Et l'auteur de citer en outre l'opinion de *de Maistre* sur le théâtre, la voici : « L'importance accordée au théâtre est une mesure infaillible de la dégradation des nations. Ce thermomètre n'a jamais trompé. »

— 0 —

## BIBLIOGRAPHIE

*Les Feuilles d'hygiène et de médecine populaire*. 54<sup>me</sup> année. Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. Attinger frères, éditeurs. — Un an : Suisse, 3 fr., étranger, 3 fr. 50.

Citons quelques articles parus dans les numéros de mai, juin et juillet : Les droits du nourrisson : A Grossenberg. — Préoccupations intestinales des vieillards. — Le danger des limaces : Dr Eug. Mayor. — Le lait hypersucré dans le traitement des dyspepsies enfantiles avec vomissement. — Des convulsions dans la première enfance. — Frissons et refroidissements. — Les dangers du mariage des tuberculeux. — La dégénérescence des artères. — L'iode en médecine. — Traitement du rhumatisme chez l'enfant. — La bouteille « Thermos » convient-elle pour la conservation du lait chaud, etc. ? Recettes et conseils pratiques dans chaque numéro. — N<sup>o</sup>s spécimens gratis et franco sur demande.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**Confédération.** — Le comité directeur du *Verein katholischer Lehrer und Schulmänner der Schweiz* publie, comme tirage à part de la *Schweizer-Schule*, un communiqué dans lequel il déplore la triste situation matérielle dans laquelle se débattent tant d'instituteurs dans nos cantons catholiques. Grâce à la guerre et à ses suites économiques, tout a renchéri formidablement : ce renchérissement, les instituteurs le sentent aussi, et il ne faut pas s'étonner dès lors s'ils demandent une augmentation de traitement, d'après les principes mêmes formulés dans l'encyclique *Revum novarum*.

L'école joue un rôle de plus en plus important ; l'instituteur voudrait pouvoir se consacrer tout entier à sa tâche, libre de tout souci matériel : mais il faudrait pour cela que sa situation financière soit en rapport avec l'importance de la place qu'il a dans la société. Cette place prépondérante, trop de catholiques encore la dédaignent : ils rapinent avec l'instituteur, ils suppudent, avant de le payer, jusqu'au dernier sou les revenus qu'il peut se faire en dehors de l'école, sans se rendre compte du danger que présentent pour les progrès de l'école ces multiples occupations accessoires ; on lui reproche ses vacances, sans vouloir comprendre leur absolue nécessité, tant pour les élèves que pour les maîtres. Il est grand temps de résoudre équitablement la question du traitement des instituteurs catholiques. Les petites payes de jadis ne suffisent plus : une maladie, le service militaire les réduisent souvent à rien.

D'autres cantons ont déjà pris les devants : dans les cantons suivants, les instituteurs sont payés :